Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

CCI de Vaucluse : Bernard Vergier élu président à l'unanimité



Le 4 novembre, par délégation du préfet de région, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, a procédé à l'installation de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) territoriale de Vaucluse par visioconférence en raison du contexte sanitaire. Les 34 membres titulaires de la CCI de Vaucluse ont élu à l'unanimité Bernard Vergier, président de la CCI, ainsi que les membres du Bureau et des trois commissions suivantes : la commission de prévention des conflits d'intérêt, la commission des finances et des comptes et la commission consultative des marchés. « Mes premières actions seront tournées vers les TPE et PME, et notamment les commerces de proximité, qui sont dans une période très troublée. Je veux qu'elles sachent que nous mettons tout en œuvre pour les soutenir » a déclaré le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

président Bernard Vergier dans un communiqué.

Les membres du bureau

Bernard Vergier, Président

Jean-Marie-Puggioni, Vice-Président Commerce

Philippe Carles, Vice-Président Industrie

Anne-Laure Leblanc, Trésorière

Laurent Bachas, Trésorier Adjoint

Christèle Collet-Coornaert, Secrétaire

Jean-Marc Gruselle, Secrétaire Adjoint

Les présidents de commissions

Commission de prévention des conflits d'intérêt : Michel Dusdet

Commission des finances et des comptes : Françoise Bernard-Gallon

Commission consultative des marchés : Alain Gabert

Elus CCI Régionale

Les 10 membres titulaires de la CCI de Vaucluse ont également un mandat à la CCIR :

Bernard Vergier, Titulaire et Vice-Président

Jean-Marc Gruselle, Titulaire

Jean-Marie-Puggioni, Titulaire

Laurent Bachas, Titulaire

Hervé Belmontet, Titulaire

Christèle Collet-Coornaert, Suppléante

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Laurence Duvillard, Suppléante

Nadège Damian, Suppléante

Stéphanie Blancher-Nelias, Suppléante

Anne-Laure Leblanc, Suppléante

Montfavet : Fondasol acquiert la société canadienne Solroc



Le groupe avignonnais Fondasol (700 collaborateurs, 70M€ de chiffre d'affaires), expert en ingénierie, conseil en construction, intègre la société canadienne Solroc (61 collaborateurs, 10M de dollars canadiens), spécialisée dans les domaines de l'environnement, de l'ingénierie géotechnique et du contrôle qualité des matériaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Pour Olivier Sorin, président-directeur-général du groupe Fondasol, « En nous implantant au Canada, nous accélérons notre développement international et nous continuons d'étoffer notre offre pour faire la différence sur le marché de la construction et de la rénovation et, cela, dans la période de turbulences générée par la crise sanitaire ».

Pour Alain Bondu et Aimé Bensoussan, respectivement vice-président et président-fondateur de Solroc, « Le rapprochement avec un groupe français indépendant, appartenant en majorité à ses salariés et porteur de valeurs communes et d'une vision commune, inscrit notre société dans le long terme. C'est aussi un atout supplémentaire de développement dans un contexte canadien porteur pour les grands projets d'infrastructures. »

Développement international, approche locale

L'intégration de Solroc portera à 13% la part du chiffre d'affaires du groupe Fondasol réalisé à l'international, pour un objectif de 20 % à horizon 2025. Ce renforcement s'appuie sur l'accompagnement de grands projets : l'ouverture de succursales au Luxembourg, au Sénégal, au Maroc… ; l'acquisition de sociétés reconnues sur leur marché, comme en 2016 la société Ecartip, spécialisée en topographie et, aujourd'hui, la société Solroc.

L'objectif est de favoriser le développement international et local : « L'un de nos atouts est notre proximité géographique avec nos clients, à travers notre réseau multi-sites, fort d'une trentaine d'agences. A l'inverse, Solroc opère dans tout le Canada depuis son siège de Montréal, dans l'arrondissement de Saint-Laurent. En dupliquant notre modèle, Solroc pourrait étendre sa base d'opérations et de clientèle et étoffer davantage son offre en géotechnique, environnement et contrôle qualité des matériaux, ainsi que son expertise dans les investigations in-situ complexes », expose Olivier Sorin.

Pluridisciplinarité des métiers

« Approche multi-expertises, complémentarité des sphères de compétences, technicité et valeurs humaines concourent à une vision commune et à l'intégration de Solroc au sein du groupe Fondasol qui totalise 60 ans d'expérience. Ce rapprochement permet une offre de métiers toujours plus complète, notamment de la géotechnique complétée d'une approche ingénierie novatrice sur le marché canadien en matière de dimensionnement de constructions ou de réhabilitations (résidentiel/tertiaire de moyenne et grande hauteurs, sites industriels, infrastructures, ouvrages d'art) », exposent Olivier Sorin et Alain Bondu.»

Le groupe Fondasol réalise en effet de nombreuses missions mobilisant une ou plusieurs expertises dans le cadre de projets de grande hauteur comme d'infrastructures avec, parmi les missions actuelles, la Tour Montparnasse, le canal Seine-Nord Europe, les lignes de métro 11, 14 et 15 sud lot T2B, le tramway TZEN5 et le train Eole dans le cadre du Grand Paris Express ; les Chemins de fer Luxembourgeois ; le tunnel sous la Manche, Testimonio II à Monaco…

Les expertises de Solroc

De son côté, Solroc fera bénéficier le groupe Fondasol de ses expériences en suivi de chantier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

environnemental et des laboratoires de contrôle de la qualité des matériaux : amiante, pyrite… D'ailleurs, Solroc connaît une croissance soutenue de son activité – +8% sur les 4 dernières années. L'entreprise a, dernièrement, effectué les études géotechniques finales pour le projet Maestria Condominiums et en réalise actuellement les mandats de services de laboratoire et de contrôle qualitatif. Situé dans le quartier des Spectacles, Maestria Condominiums est le plus haut projet résidentiel de Montréal avec ses deux tours culminant à 55 et 58 étages.

Fondasol
Acteur de référence en ingénierie conseil et spécialiste de l'environnement global des projets de construction, le groupe Fondasol et ses entités Fondasol et Ecartip interviennent aux côtés des acteurs publics et privés de la construction pour étudier et modéliser l'environnement global de leurs projets, en prédire le comportement, pérenniser les constructions et en réduire l'impact sur l'écosystème.

Répartis sur une trentaine de sites en France –dont le siège se situe à Avignon– et à l'international (Luxembourg, Maroc, Sénégal…), les 700 collaborateurs du Groupe proposent un accompagnement multi-métiers complet au service de la gestion et de la maîtrise des risques et des coûts des projets de construction, dans 15 domaines d'expertise technique : géotechnique, environnement, hydrogéologie, géophysique, géologie, instrumentations et auscultations, topographie, détection de réseaux, lasergrammétrie, Bim…

La belle histoire
Fondasol a été créée en 1958 par Charles Saint Rémy Pelissier. L'entreprise traite plus de 12 500 affaires par an, compte plus de 250 ingénieurs sur ses 700 collaborateurs, plus de 100 équipes et ateliers de forage et 5 laboratoires d'analyse géotechniques. Avec le rachat en 2015 d'Ecartip devenue sa filiale, Fondasol a concrétisé le virage digital avec maquette numérique qui révolutionne la conception, la réalisation, l'exploitation et la gestion des ouvrages. Avec la finalisation du 'management buy-out' -qui désigne le rachat d'une entreprise par son propre personnel- en décembre 2017, désormais près un tiers des salariés détient 60% des actions, Amundi Private Equity Funds (Crédit Agricole), BNP Paribas et BTP Capital réunissant les 40% complémentaires. Le groupe a généré un chiffre d'affaires de 70M€ en 2019.

Solroc
Créée en 1981 par Aimé Bensoussan, Solroc a réalisé un chiffre d'affaires de 10M de dollars canadiens en 2019 et compte aujourd'hui 61 collaborateurs : ingénieurs, géologues, scientifiques spécialistes de l'environnement, techniciens de laboratoire et de chantier… – et plusieurs milliers de projets à travers le Québec, l'Ontario, l'est des États- Unis et outre-mer. Sa capacité à proposer des solutions fiables, associant maîtrise des risques et des coûts, a permis à l'entreprise de gagner la confiance de ses clients et d'accéder à des projets d'envergure, à l'égal des grands groupes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Isle-sur-la-Sorgue : Maksyma, au service de l’efficacité énergétique



Au cœur des enjeux du développement durable et de la transition énergétique, la société

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Maksyma, basée à l'Isle-sur-la-Sorgue, accompagne professionnels et particuliers dans la mise en œuvre d'actions visant à réduire leur facture énergétique, environnementale et sociétale.

Dispositif obligeant les fournisseurs d'énergie à encourager les travaux d'efficacité énergétique auprès des ménages, des collectivités et des professionnels, le certificat d'économie d'énergie (CEE), dont l'objectif est de faire diminuer les consommations d'énergie sur le territoire, souffre encore d'un déficit de connaissance et d'un manque de visibilité auprès des acteurs concernés. C'est justement là que Maksyma intervient. Nouvellement implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue, la société, créée en 2015 par Emilie Debris à Levallois-Perret, dispose d'une expertise notable dans les dispositifs des CEE. Aujourd'hui installée dans le département, la société -mandataire reconnu par le ministère de la Transition écologique et solidaire depuis janvier 2019- se propose d'accompagner l'ensemble des bénéficiaires des primes CEE, à savoir les entreprises, industriels, artisans, agriculteurs, collectivités, bailleurs sociaux, particuliers, etc. à travers un champ d'actions regroupant 6 domaines : le résidentiel, le tertiaire, l'agriculture, les réseaux, les transports et l'industrie.

Simplifier les procédures

Disposant pour le moment du monopole dans le Vaucluse, Maksyma facilite l'accès au dispositif des CEE en simplifiant les procédures et en proposant un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié s'impliquant durant toutes les étapes de la constitution jusqu'au dépôt du dossier. « Quel que soit le client, qu'il s'agisse d'un particulier comme d'un grand groupe industriel, nous avons à cœur de fournir la meilleure qualité de service et d'accompagnement », souligne Nadine Ondel, responsable partenariat institutionnel. « Notre objectif reste le même : apporter notre expertise technique et financière afin de permettre à chacun de réaliser des économies d'énergie. » Une expertise qui se retrouve également dans la veille règlementaire pour laquelle la société a mis en place un service spécifique destiné à suivre les mises à jour ainsi que les dernières évolutions des textes relatifs au dispositif des CEE.

Faire connaître le dispositif

En tant que société mandataire, Maksyma dispose d'un lien privilégié avec les fournisseurs d'énergie (les « obligés ») qui doivent se rapprocher d'elle afin de satisfaire à leurs obligations. Une position qui permet à la société d'être l'interlocuteur idéal entre les bénéficiaires d'un côté et les fournisseurs d'énergie de l'autre. C'est l'une des raisons pour lesquelles la société a entrepris une démarche de lobbying pour des partenariats auprès des institutionnels notamment. « Nous démarchons les mairies, les intercommunalités et les chambres consulaires pour leur faire connaître le dispositif, explique Nadine Ondel. Quelle est sa vocation ? A qui s'adresse-t-il ? Les CEE sont-ils cumulables avec d'autres aides ? Autant de questions auxquelles nous sommes à même d'apporter des réponses et des solutions. Beaucoup n'imaginent pas les domaines qui sont concernés par les CEE. »

Maksyma. 74, avenue Jean Bouin. L'Isle-sur-la-Sorgue. www.maksyma.fr
Nadine Ondel • Responsable partenariat institutionnel – 07 56 00 75 55 – nadine@maksyma.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Tout savoir sur l'inspection du travail avec la CPME 84



La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse, en partenariat avec l'unité départementale de Vaucluse de la Direccte (Direction régionale des entreprise, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Provence-Alpes-Côte d'Azur, organise un petit-déjeuner autour du thème : 'Inspection du travail : modalités d'intervention'. Animée par Robert Lacour, directeur du travail à la Direccte, la matinée mettra en lumière les champs d'application de l'inspection du travail, les modalités de contrôle, le travail illégal, l'égalité femmes-hommes ainsi que le programme régional d'actions 2020.

Mardi 27 octobre. 8h30 à 10h30. Hôtel Ibis Styles Avignon sud. 2968, avenue de l'Amandier. Avignon. Inscriptions : contact@cpme84.org 04 90 14 90 90.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Cpme 84 : dirigeantes, structurez votre démarche commerciale



Dans le cadre de ses ateliers du Pôle femmes, la Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse organise un moment d'échanges durant la pause déjeuner autour du thème : 'Structurez votre démarche commerciale avec plaisir et succès'. Comment préparer une démarche commerciale structurée, valoriser son offre et ses atouts, redéfinir ses objectifs commerciaux, construire un plan d'action efficace… Carole Hadj-Mahdi, coach-consultante et dirigeante de L'Mahdi, reviendra durant cet atelier sur toutes les techniques nécessaires afin de déployer une démarche commerciale viable et durable.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Mardi 20 octobre. 12h20 à 14h30. Salle des fêtes municipale, place du 8 mai 1945. Entraigues-sur-la Sorgue. Inscriptions : n.elbaroudi@cpme84.org 04 90 14 90 90. www.cpme84.com

---

Initiative Terres de Vaucluse : 327 entreprises soutenues en 2019



La plateforme Initiative Terres de Vaucluse, qui accompagne les entrepreneurs dans la création et la reprise d'entreprise, vient de dévoiler son bilan pour l'année 2019.

En 2019, Initiative Terres de Vaucluse a accompagné 327 entreprises, soit une hausse 9 % par rapport à 2018. Un soutien qui a permis la création de 410 nouveaux emplois et le maintien de 483. « Les résultats de notre association en 2019 confirment l'efficacité de notre modèle qui nous permet de soutenir toujours plus d'entrepreneurs qui expriment un besoin d'accompagnement et de financement, quel que soit leur secteur d'activité et leur capacité financière », souligne Christophe Emprin, président d'Initiative Terres de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

2,8 M€ de prêt d'honneur octroyés en 2019

Dans le département, Initiative Terres de Vaucluse est présent sur les agglomérations du Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse et sur les communautés de communes du Pays Réuni d'Orange, Sorgues du Comtat (Sorgues et Bédarrides), Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et Pays d'Apt Luberon. Les 8 chargés de missions et les 339 bénévoles professionnels du réseau apportent des réponses personnalisées aux besoins des porteurs de projets qui peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur à taux 0 (sans garantie demandée) afin de concrétiser leur activité. L'an dernier, ce sont 2,8 M€ de prêts d'honneur qui ont été octroyés. La plateforme connaît un taux de pérennité de 95 % à 3 ans et 93 % à 5 ans. Par ailleurs, 44 % des projets financés en 2019 étaient portés par des femmes, de plus en plus nombreuses à se lancer dans l'entrepreneuriat.

Urssaf : mesures exceptionnelles de report d'échéances en raison des restrictions sanitaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L'Urssaf (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) Provence-Alpes-Côte d'Azur informe sur les mesures exceptionnelles pour les entreprises nouvellement soumises à des restrictions sanitaires concernant ses prochaines échéances.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Afin de tenir compte du contexte sanitaire actuel et des mesures récemment prises par le Gouvernement, des mesures exceptionnelles sont déclenchées par le réseau des Urssaf pour accompagner les entreprises concernées. Le report des cotisations patronales et salariales à échéance du 5 ou 15 octobre est possible sans aucune demande préalable pour les employeurs dont l'activité est concernée par une mesure de fermeture :

– dont l'activité demeure concernée par une mesure de fermeture déjà en vigueur en raison des dispositions mises en place pour la lutte contre la pandémie (spectacle, discothèques, festivals…).

– salles de sport en zone d'alerte maximale et en zone d'alerte renforcée.

– cafés, bars et restaurants en zone d'alerte maximale.

Le report des cotisations patronales et salariales sur demande est également possible le 15 octobre pour les employeurs dont l'activité fait l'objet d'une mesure de fermeture partielle. Sont concernés les cafés et bars dans les zones d'alerte renforcée dont l'heure de fermeture est avancée et qui anticipent une forte baisse d'activité. Dans ce cas, un formulaire de demande préalable est à compléter.

Les entreprises et associations concernées par ces situations et utilisatrices du Titre emploi service entreprise (TESE) et du Chèque emploi associatif (CEA) pourront aussi bénéficier des mêmes modalités de report. Les conditions seront précisées très prochainement.

Aucune pénalité ou majoration de retard

Les travailleurs indépendants se trouvant dans la même situation peuvent ajuster en ligne, dans les meilleurs délais, leur échéancier de cotisations personnelles provisionnelles 2020, en neutralisant leur revenu estimé, afin de bénéficier également du report de leurs échéances.

Concernant l'échéance du 5 octobre, l'Urssaf a déjà identifié et bloqué le prélèvement de 3 200 travailleurs indépendants dont le restaurant a dû fermer à Marseille, Aix-en-Provence et en Guadeloupe et qui étaient censés être prélevés à cette date. Cette opération pourra être reconduite pour les échéances suivantes mais la modulation du revenu estimé 15 jours avant l'échéance demeure conseillée pour tous les travailleurs indépendants concernés.

L'ensemble de ces reports ne donnera lieu à aucune pénalité ou majoration de retard. Les cotisations reportées qui ne feraient pas l'objet des exonérations annoncées dans le cadre du nouveau plan de soutien, donneront lieu à des plans d'apurement pouvant aller jusqu'à 36 mois qui seront proposés par les Urssaf aux entreprises après la levée des mesures de restriction d'activité.

Pour plus d'information sur les mesures exceptionnelles, et notamment les dispositifs de soutien adoptés dans le cadre de la loi de finances rectificative du 30 juillet, le réseau des Urssaf met à disposition un site dédié : https://mesures-covid19.urssaf.fr .

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

UP-Medef 84 : entreprises, inscrivez-vous à la 3e édition des trophées



L'UP-Medef 84 organise la 3e édition des Trophées de l'UP-Medef 84, mettant à l'honneur les entreprises Vauclusiennes innovantes. Elles pourront concourir dans une des six catégories proposées : 'Très petite et moyenne entreprise' pour une entreprise remarquable pour son activité et son rayonnement territorial ; 'Mise en valeur du territoire' pour une entreprise qui, par son implantation et/ou ses actions contribue au développement et au dynamisme du territoire ; 'Entreprise agile' pour une entreprise qui a su s'adapter rapidement face à des changements inattendus; 'Chef d'entreprise' pour une entreprise dont le dirigeant a su mettre l'humain au cœur de son développement ; 'Communication innovante' pour une entreprise ayant su faire preuve de talent et d'audace dans sa communication et 'Association de l'économie sociale et solidaire' pour une association de proximité qui agit au service des autres.

Les entreprises souhaitant participer à la 3e édition des trophées de l'UP-Medef 84 peuvent candidater à partir de la fiche contact ici jusqu'au 8 novembre inclus sur ce mail : **contact@upmedef84.fr**

UP-Medef 84. Agroparc. 60, chemin de Fontanille. BP 91 246. 84911 Avignon cedex 9. 04 90 88

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

08 41

Le Thor, Biocoop propose un rendez-vous apéro pour évoquer ‘La Roue’, monnaie locale, samedi 17 octobre de 10h à 13h.



Le magasin ‘Biocoop au quotidien’ du Thor propose une rencontre autour de la ‘Roue’, monnaie locale et solidaire. Depuis son ouverture le magasin Biocoop fait tourner la Roue accueillant, chaque samedi, un bureau de change. Seve La Roue (Système d’échanges pour vitaliser l’économie), association gestionnaire des roues, en partenariat avec la Nef (Finance éthique) a soutenu l’ouverture du magasin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Biocoop du Thor dans le cadre d'un prêt fléché de la Nef à des acteurs locaux de la transition. «Nous souhaitons fêter ce partenariat chacun est invité à découvrir la Roue autour d'un apéro convivial pour échanger avec des adhérents professionnels et des consom'acteurs de la Roue.»

La Roue, monnaie locale complémentaire et citoyenne,

La Roue est un outil qui participe à la transition écologique. Elle permet de promouvoir une économie locale et solidaire en échappant à la spéculation et en permettant de devenir consomm'acteurs.

Lancement en 2012

Depuis son lancement en 2012 (et sa création en 2011), plus d'un million de roues ont été mises en circulation et utilisées par près de 3 000 adhérents particuliers et 1 000 professionnels en Provence sur 4 départements, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence.

Des collectivités sont aujourd'hui partenaires comme le Grand Avignon qui a récemment adhéré à la Roue. Pour marquer son soutien, il lance une campagne de communication auprès des habitants et professionnels du territoire qui sera accompagnée d'une action de bonification du change de 20%, La communauté d'agglomération prévoit également, en 2021, le paiement en roues de certains équipements dont il a la gestion.

Rendez-vous Samedi 17 octobre de 10h à 13h, au magasin Biocoop Au Quotidien, 586, Route de L'Isle sur Sorgue, au Thor

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !